

Répondre aux besoins de santé en formant mieux les médecins : propositions pour évaluer et réviser le troisième cycle des études médicales

13/04/2018

Ce rapport établi par des membres de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) et de de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) élabore des propositions pour formaliser une méthode générale d'évaluation et de révision de la réforme du troisième cycle des études médicales, avec d'une part, une gouvernance élargie des instances d'évaluation et de suivi, et d'autre part, une proposition de critères d'évaluation communs et partagés.

Parmi ces recommandations au nombre de 17, figurent notamment les suivantes : « Associer les conseils nationaux professionnels au processus de révision des maquettes de formation, ainsi que les étudiants, dans le cadre d'une gouvernance élargie, centrée sur le métier » ; « Prendre en compte l'apport des patients dans la formation des médecins en associant des représentants de France Assos Santé aux différentes instances existantes ou à créer dans les UFR de santé, ainsi que dans les comités d'évaluation ou de suivi mis en place par la CNEMMOP (Commission Nationale des Etudes de Maïeutique, Médecine, Odontologie et Pharmacie) pour le suivi de la réforme du troisième cycle des études médicales » ; « Renforcer le soutien à la médecine générale en finançant spécifiquement des années-recherche en soins primaires, en poursuivant la priorité donnée à la recherche en soins primaires dans le cadre du programme hospitalier de recherche clinique (PHRC), les créations de postes de professeurs ou maîtres de conférences associés et de chefs de cliniques ».